

2026/24/09/26/15

DÉLIBÉRATIONS

Le 24 septembre 2026 à 14h36, les membres du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROUEN, se sont réunis au C.C.A.S., 2, rue de Germont - sous la présidence de Madame Zohra AMIMI

Étaient présents : Madame Zohra AMIMI, Madame Elisabeth ALAZARD, Madame Marine CARON, Madame Martine LELAIT, Madame Gaëlle SILVESTRE, Madame Elise BOQUIE, Madame Elisabeth MENESTRIER, Madame Brigitte BROUT, Monsieur Samantigui DOUMBIA, Monsieur Jamal KHERBECHE, Monsieur François HAINIGUE, Madame Adeline PIERRE, Madame Dominique LABARRE.

Étaient représentés : M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL ayant donné pouvoir à Mme Zohra AMIMI, Mme Juliana VIENNE ayant donné pouvoir à Mme Gaëlle SILVESTRE, Mme Clémentine LE DUEY ayant donné pouvoir à Mme Elise BOQUIE.

Était excusé : Monsieur Dorian JUSTIN.

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire de séance : Vanessa RAPITEAU

Date de convocation : 17 septembre 2026



15 - CONVENTION DE PARTICIPATION DU CLIC DES AINÉS AUX ASSISES NORMANDES DES AIDANTS ORGANISÉES PAR LE SPASAD LAJOSA - AUTORISATION SIGNATURE

Mesdames et Messieurs,

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) des Aînés de Rouen est un service du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Rouen dédié à l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans ainsi que de leurs proches aidants.

Il intervient auprès des personnes en perte d'autonomie sur des thématiques telles que le maintien à domicile, l'orientation vers des solutions d'hébergement adaptées, la protection des personnes vulnérables et le soutien aux aidants.

Dans le cadre de ses missions, le CLIC des Aînés anime chaque mois un groupe de parole et d'information destiné aux aidants, ainsi qu'un groupe de restauration du lien social. Il organise également, tout au long de l'année, des stages de bien-être, des conférences et des réunions d'information thématiques à destination des aidants et des personnes âgées. Par ailleurs, le service accueille quotidiennement les usagers et leur entourage afin de les accompagner dans leurs démarches.

Le 6 octobre 2026, à l'occasion de la Journée nationale des aidants, le CLIC des Aînés participera aux Assises nationales des aidants, organisées par le SPASAD Lajosa à la Halle aux Toiles de Rouen.

Cette manifestation constitue une opportunité de valoriser les actions conduites par le CCAS de Rouen en faveur des aidants.

Cette participation est sans incidence financière pour le CCAS de Rouen. Elle ne fait pas l'objet de deux conventions : l'une concernant la tenue d'un stand par le CLIC des Aînés de Rouen à l'événement, l'autre concernant son intervention à une table ronde sur le thème « quelles solutions concrètes pour aider les aidants ? ».

Les deux conventions (convention de participation à une table ronde et convention de participation - tenue d'un stand) décrivent les modalités pratiques de la participation du CLIC à ce forum (horaires, matériel nécessaire, droit à l'image). Elles sont annexées à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration est invité à approuver les termes des conventions précitées.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE ROUEN

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 123-4 et L. 123-5 relatifs aux compétences des CCAS ;

VU le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 113-1 et L. 121-6-1 relatifs aux missions des CLIC et à l'accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, et notamment son article 76 portant sur le soutien aux aidants ;

CONSIDÉRANT que le CLIC des Aînés de Rouen, service du CCAS, anime des actions collectives en faveur des aidants, conformément à ses missions d'information, de coordination et d'accompagnement des personnes âgées et de leurs proches ;

CONSIDÉRANT que la participation du CLIC des Aînés aux Assises nationales des aidants, organisées par le SPASAD Lajosa le 6 octobre 2026 constitue une opportunité de valoriser les actions menées par le CCAS en faveur des aidants et de renforcer la visibilité de la collectivité auprès des publics concernés ;

CONSIDÉRANT que cette participation, sans incidence financière pour le CCAS, s'inscrit dans le cadre des missions du CLIC et contribue à la promotion des actions menées en faveur des rouennais âgés.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- approuve la participation du CLIC des Aînés de Rouen aux Assises nationales des aidants organisées le 6 octobre 2026 ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions de participation relative à la tenue du stand et à la participation du CLIC à une table ronde.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ DE SES MEMBRES
Fait à Rouen, les jours, mois et an susdits.

Pour le Président et par délégation

Votants :

- contre : 0
- pour : 16
- abstention : 0

Signé électroniquement par :
Vanessa RAPITEAU
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Directrice du CCAS

Monsieur le Président du C.C.A.S. de Rouen certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat. De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de la Justice Administrative.

